**EPU 29, 15 janvier 2018**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la France**

Merci, M. le Président.

Nous nous réjouissons des avancées de la France en matière de droits de la personne, notamment l’égalité des personnes LGBTI. Nous espérons que la France continuera à agir dans ce sens en permettant l’accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe et la reconnaissance des enfants nés d’une gestation pour autrui à l’étranger.

Le Canada recommande que la France :

1. Prenne toutes les mesures nécessaires pour faciliter l’intégration à l’emploi des populations issues de l’immigration, tout particulièrement des quartiers défavorisés.
2. Fixe urgemment dans la loi un âge au-dessous duquel un mineur ne peut être considéré comme consentant à un acte sexuel.
3. Adopte les mesures nécessaires pour garantir une protection effective aux mineurs étrangers non-accompagnés et trouver des solutions de substitution à la privation de liberté pour leur prise en charge.

Le Canada encourage la France à continuer ses efforts visant à promouvoir les femmes vers des postes à responsabilités supérieures au sein des secteurs public et privé.